

Projet de parc éolien à Spy

Réunion d'information préalable
12/12/2024



Intervenants

Présentation de l'avant-projet au public



Présidence et secrétariat

Autorités communales
de Jemeppe-sur-Sambre



Bureau d'étude

CSD Ingénieurs Conseils

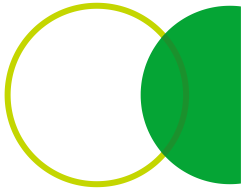
Gaëlle HERREMANS



Demandeur

Luminus

Nicolas Deprets et Christophe Heijmans



Agenda



19h00

Accueil

Introduction et procédure officielle

19h10

Présentation du projet éolien

Contexte

Demandeur – Luminus

Avant-projet

19h25

Présentation du contenu de

l'Étude d'Incidences sur

l'Environnement (EIE)

par CSD Ingénieurs

19h40

- 20h15

Questions et réponses

Mot de conclusion et clôture de

la réunion

Introduction et procédure officielle



Objet de la Réunion d'Information Préalable

Consultation des acteurs et du public



S'informer



Emettre des
observations et
suggestions

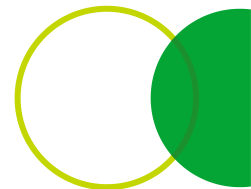


Proposer des
alternatives
techniques
(raisonnables)



Identifier des
points particuliers
à étudier lors de
l'EIE

Votre participation en amont du dépôt de la demande de permis unique s'inscrit dans une démarche de **concertation** et de **participation** afin que le projet puisse être adapté le cas échéant.



Contexte et objectifs

- **Objet de la demande**

L'implantation d'un parc de maximum 3 éoliennes, d'une ou deux cabines de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire de Fernelmont.

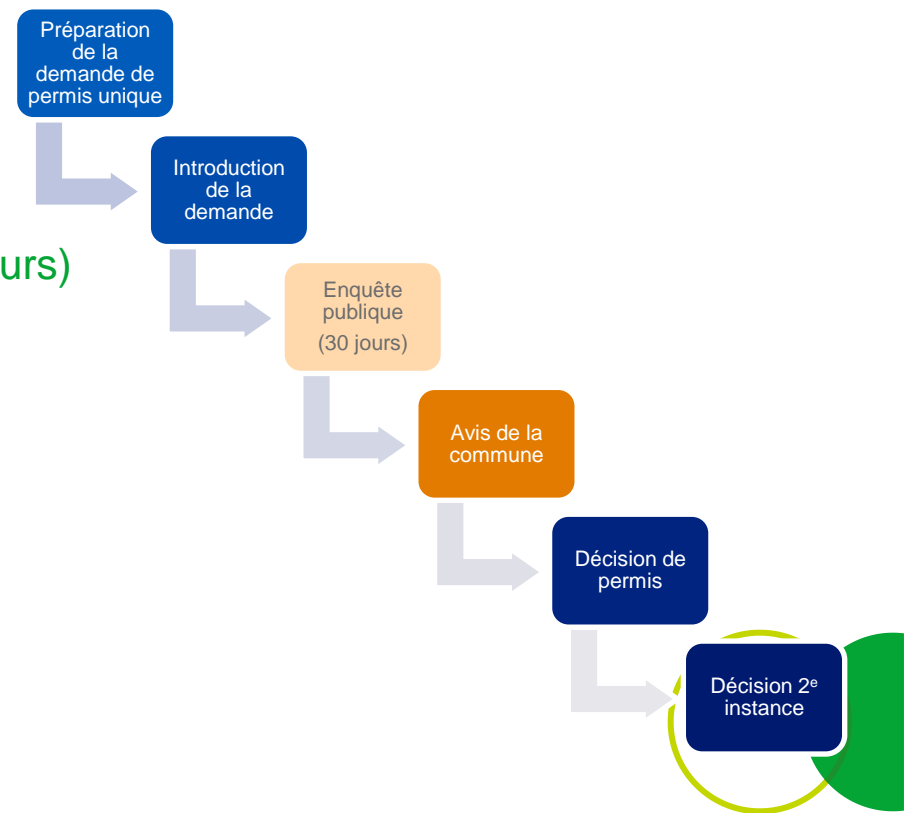
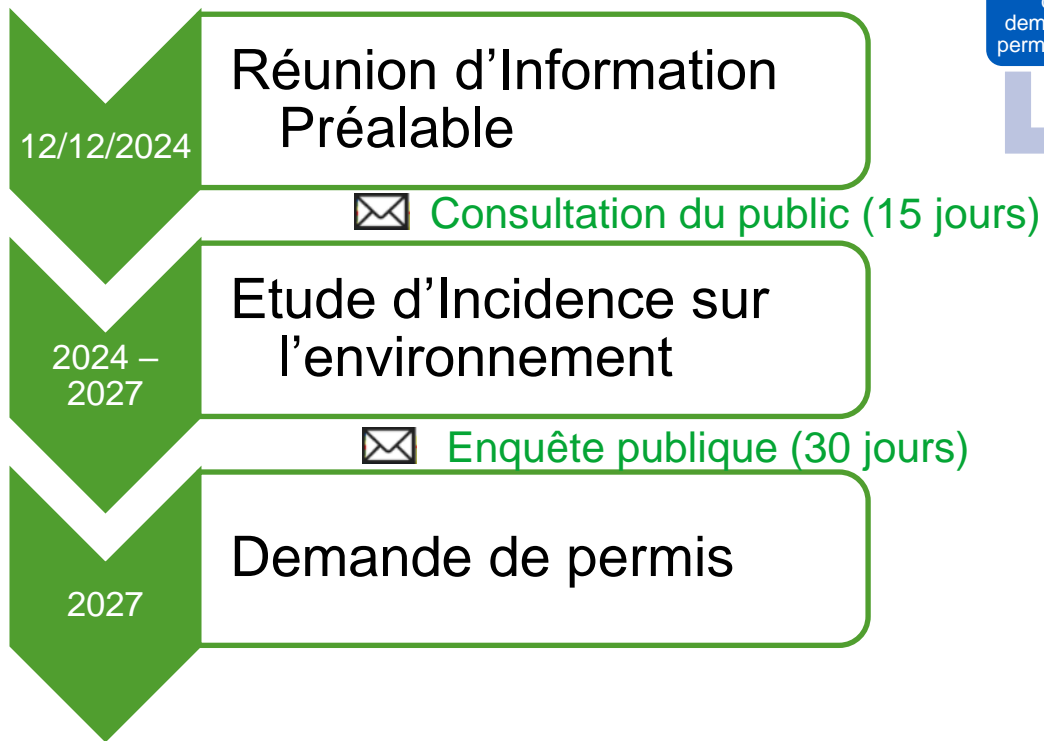
- **Procédure légale**

Demande de permis (classe 1).

- **Communes concernées**

FLOREFFE, GEMBLOUX, JEMEPPE-SUR-SAMBRE, LA BRUYÈRE,
NAMUR, SAMBREVILLE et SOMBREFFE

Timing du projet envisagé





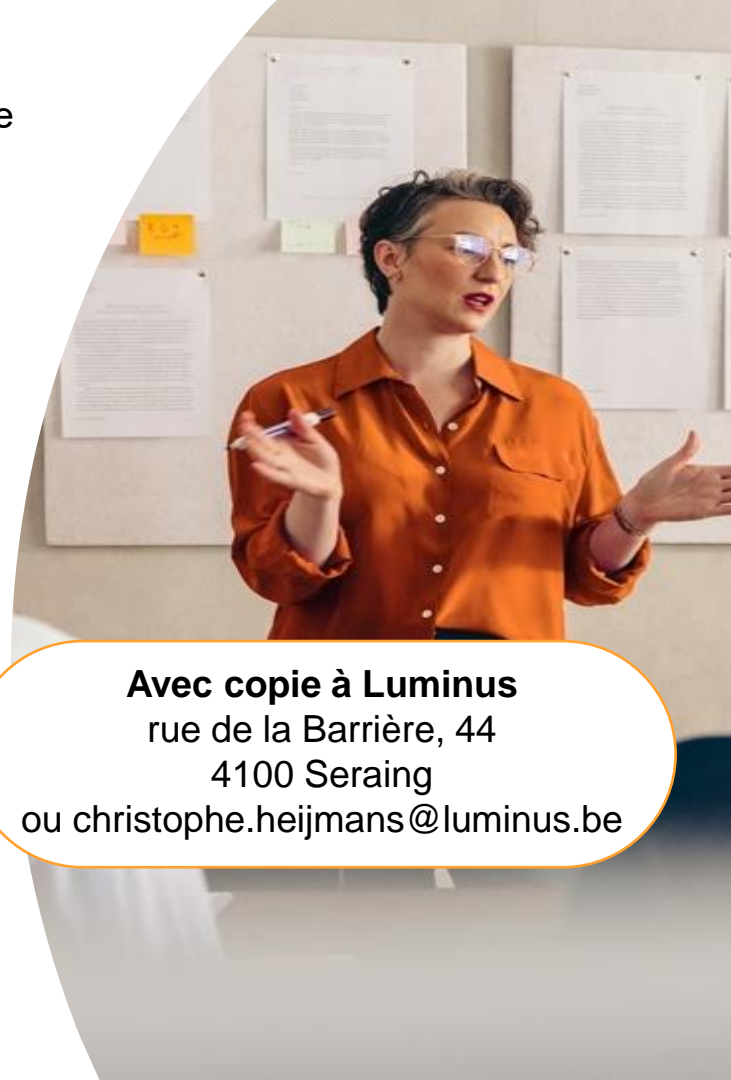
Consultation du public

- Participer à la présente réunion d'information préalable et faire part de vos remarques
- Consignées dans un procès-verbal officiel

-
- Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au lundi 6 janvier 2025 :

**Collège Communal de
Jemeppe-sur-Sambre**
Place Communale 20 à 5190
Jemeppe-sur-Sambre

Avec copie à Luminus
rue de la Barrière, 44
4100 Seraing
ou christophe.heijmans@luminus.be



Présentation du demandeur



Electrify 2030

Ensemble, construisons un avenir énergétique neutre en CO₂, grâce à l'électricité et à des solutions innovantes, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement.

Nous produisons plus d'électricité grâce à nos unités de production diversifiées et flexibles.



Nous assurons une fourniture d'énergie intelligente et numérique.



Nous proposons des solutions pour électrifier et réduire les émissions de CO₂.



Nous transformons les défis de la flexibilité en opportunités.



Produire
de l'électricité

Luminus: un parc de production diversifié

THERMIQUE

1208 MW



284 éoliennes

ÉOLIEN

741 MW



NUCLÉAIRE

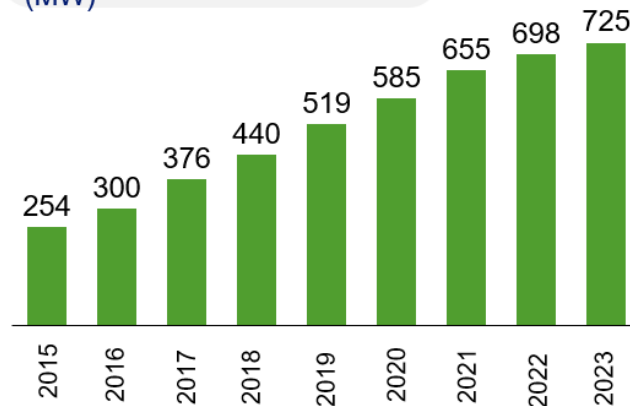
212 MW



HYDRO

67 MW

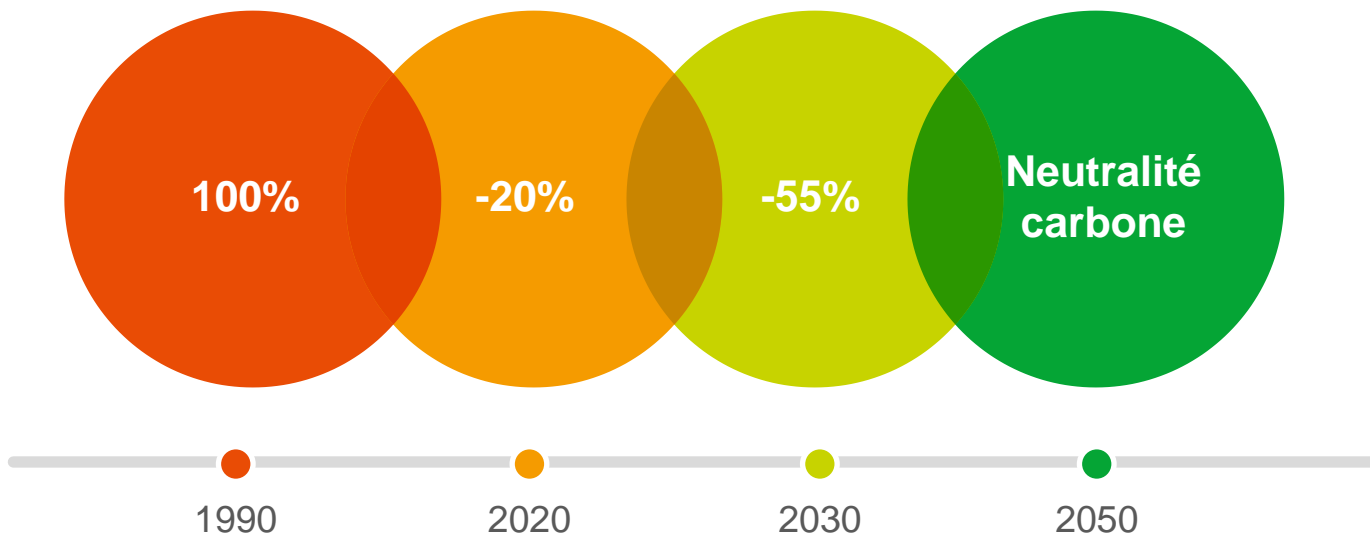
Capacité éolienne installée
(MW)



Contexte

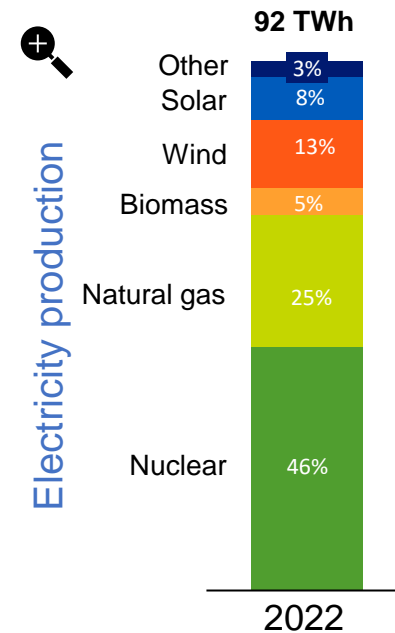
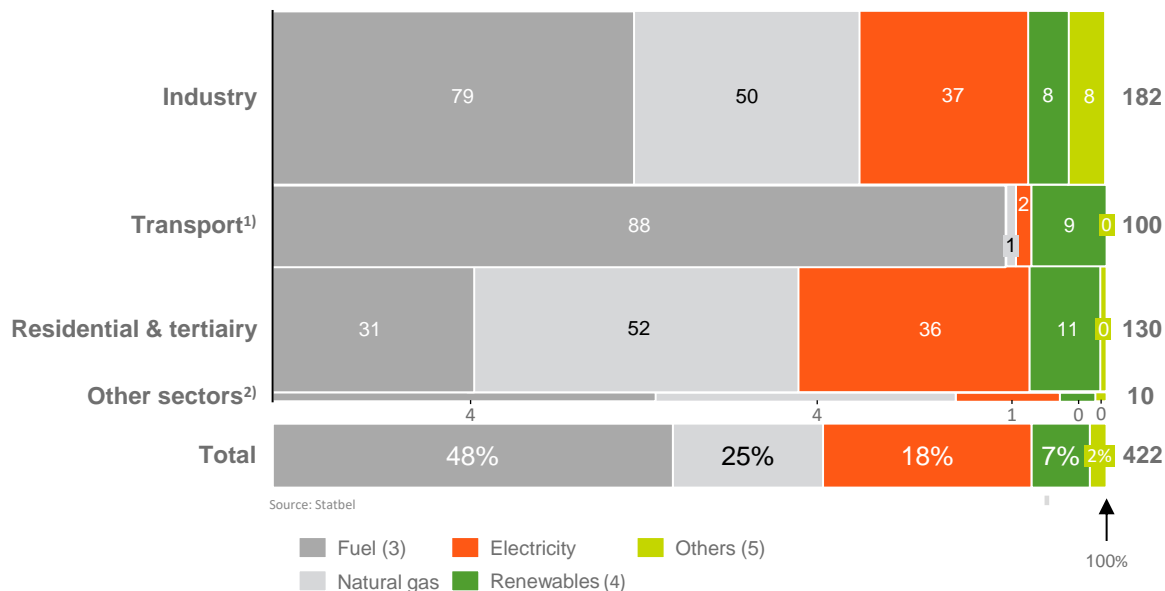


Vers la neutralité carbone en 2050



Mix énergétique – Mix électrique

Consommation finale totale d'énergie en Belgique [TWh; 2022]



¹⁾ Excluding international aviation and shipping; ²⁾ Agriculture, forestry and non-specified other sectors; ³⁾ Oil and oil products; ⁴⁾ Renewables include energy from biofuels, biomass, geothermal, solar and heat pumps; ⁵⁾ Solid fossil fuels and manufactured gases

Sobriété, efficacité énergétique, électrification et décarbonisation sont les éléments pour atteindre la neutralité carbone



Sobriété énergétique

Utiliser l'énergie
consciemment et
sobrement



Efficacité énergétique

Réduire la
consommation
énergétique



Electrification

Substituer la
combustion
d'énergies
fossiles



Décarbonisation

Diminuer les
émissions de CO₂
du mix énergétique
Capture du
carbone

Des éoliennes, pourquoi ?



Lutter contre le
changement
climatique



Diminuer le prix de
l'énergie



Augmenter notre
indépendance
énergétique



Couvrir nos
besoins en
électricité

L'avant-projet



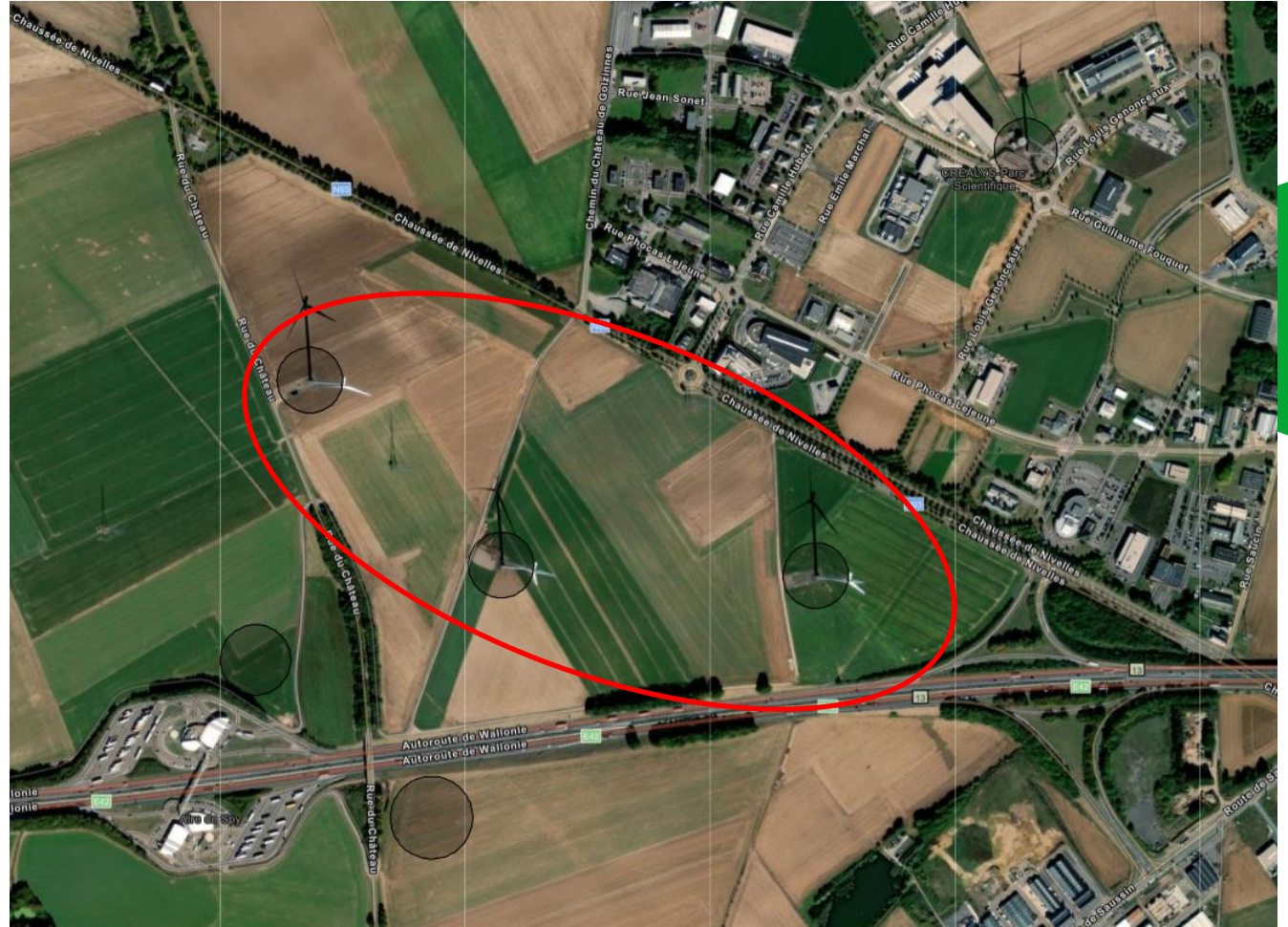


Zoom sur la zone de l'avant-projet



Atouts du site :

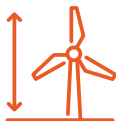
- Bon potentiel venteux
- Accessibilité du site



De l'énergie verte pour 10.500 ménages



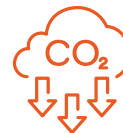
**Nombre
d'éoliennes :**
Max. 3 éoliennes



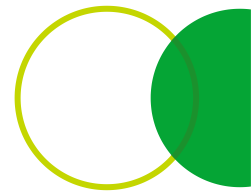
**Hauteur totale
envisage :**
Max. 250m



**Production
estimée (nette) :**
36 GWh/an



CO₂ évité par an :
5.250 tonnes
CO₂





Démarche inclusive et partenariale

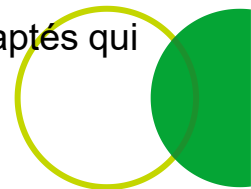
Des retombées positives sur les plans environnemental, économique et social

Au niveau économique:

- Une incidence budgétaire : taxe par mât d'éolienne
- Retombées économiques via les participations dans « Activent Wallonie »
- Partenariat possible avec coopérative citoyenne et/ou via coopératives Lumiwind, etc

Au niveau environnemental/social:

- Privilégier les entreprises locales et proches pour les travaux de voiries
- Favoriser les retombées touristiques (projet didactique, récréatif,...),
- Possibilité d'un partenariat avec Luminus pour la réalisation de services énergétiques adaptés qui facilitent la résilience du territoire et augmente son attractivité
- Participation possible dans des projets de type « réseau voie lente » / mobilité douce



Un développement éolien dans le respect et l'amélioration de la biodiversité

- Développement d'espaces favorables au déploiement de la faune sauvage dans les plaines agricoles
- Préservation des chauves-souris
- Suivi volontaire de la nidification d'un couple de Grand-Duc d'Europe
- Fauchage tardif pour éloigner certains rapaces des machines
- Créations de mares et restaurations de vallées humides favorables à la Cigogne Noire

Ces mesures en faveur de la biodiversité nécessitent le développement d'une expertise spécifique et une interaction soutenue avec les autorités en charge de ces matières (DNF...)



Busard des roseaux et hibou des marais observés alors qu'ils avaient quasiment déserté ce type de plaines marquées par l'agriculture intensive



Mares et vallées humides



Accompagnement de la nichée du Grand-Duc d'Europe.



Zones de fauchage tardif favorisant l'évitement des éoliennes par les rapaces

Participation citoyenne



- Parts de 25 €
- Investissement maximum: 10.000€
- Dividendes jusque 4 % brut
- Dividende exonéré d'impôts jusque 812 €
- Les parts peuvent être revendues après 5 ans

Visitez
lumiwind.be

Etude d'incidences sur l'environnement

CSD





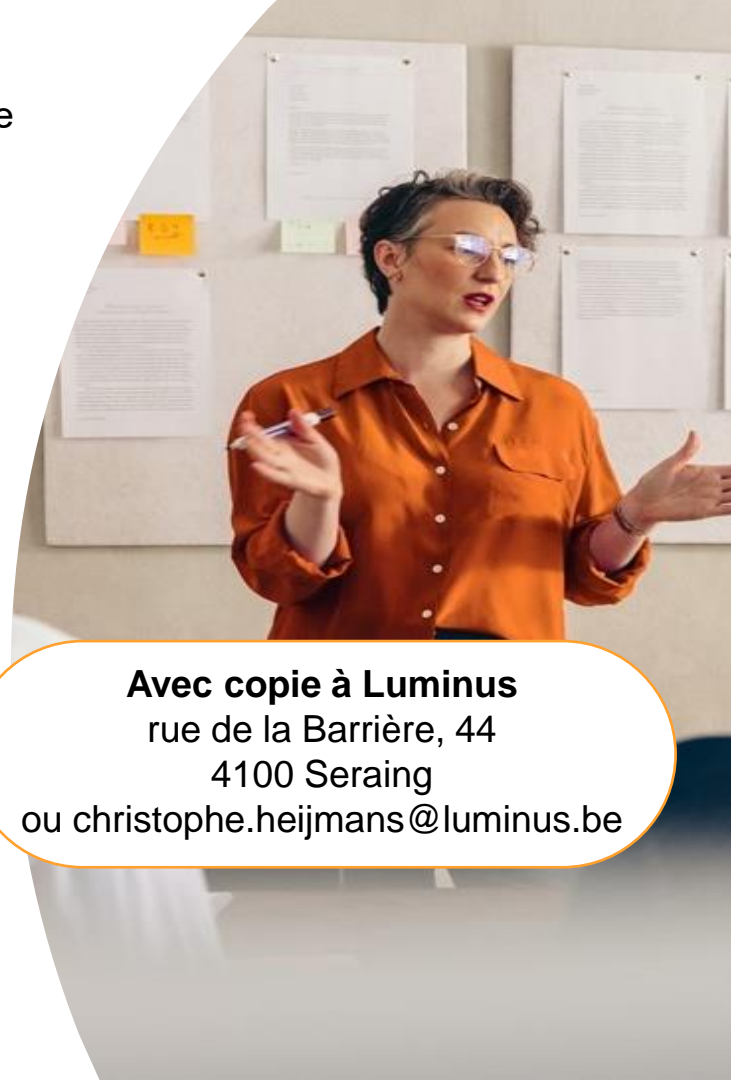
Consultation du public

- Participer à la présente réunion d'information préalable et faire part de vos remarques
- Consignées dans un procès-verbal officiel

-
- Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au lundi 6 janvier 2025 :

**Collège Communal de
Jemeppe-sur-Sambre**
Place Communale 20 à 5190
Jemeppe-sur-Sambre

Avec copie à Luminus
rue de la Barrière, 44
4100 Seraing
ou christophe.heijmans@luminus.be





**Nous vous remercions pour
l'intérêt porté à notre projet
et restons à votre écoute
pour toute question ou remarque.**



Questions et réponses



